

## ECHEANCIER CLOTURE EXERCICE 2024

Jusqu'au 13/12/2024



- Date Limite de saisie des plans complémentaires 2024
- Date limite de validation des plans initiaux 2025 Après cette date, la priorité porte sur la clôture d'exercice 2024. La validation des plans initiaux par l'ANFH reprendra après la clôture.
- Date limite de traitement des DENM 2023 avant report ou annulation
- Pointage des dossiers en cours sur le plan pour relance des organismes, ajustement des engagements et constitution des demandes de remboursement

Jusqu'au 24/01/2025



- Solde et réajustement des engagements
- Date limite d'envoi des Demandes de prise en charge « Apprentissage »
- Envoi des Demandes de Remboursement (DR)
- Suivi des candidatures (contrôle des dossiers sans suivi)
- CTRL des effectifs (date limite le 31/01/2025)

Du 27/01 au 07/02/2025



- Constitution du DENM 2024
- Rappel :
- Seuls les frais d'enseignement peuvent faire l'objet d'un DENM
  - Les attestations de présence et conventions de formation sont obligatoires pour constituer le DENM
  - Préparation des statistiques pour le bilan et le rapport annuel d'exécution

10/02/2025



- Clôture d'exercice 2024
- Edition du bilan et du rapport annuel après validation de la clôture par les CAC